

Bénis, Seigneur, tous ceux qui sont dans la tristesse !

Bénis l'esprit des souffrants, la lourde solitude des hommes,
l'être qui ne connaît nul repos,
la souffrance qu'on ne confie jamais à personne.
Bénis le cortège de ces noctambules que n'épouvante pas le spectre
des chemins inconnus.
Bénis la misère des hommes qui meurent en cette heure.
Donne-leur, mon Dieu, une bonne fin.
Bénis les cœurs, Seigneur, les cœurs amers.
Avant tout, donne aux malades le soulagement.
Enseigne l'oubli à ceux que Tu as privés de leur bien le plus cher.
Ne laisse personne sur la terre entière dans la détresse.
Bénis ceux qui sont dans la joie.
Protège-les, Seigneur.
Moi, Tu ne m'as jamais, à ce jour, délivrée de la tristesse.
Elle me pèse parfois beaucoup.
Néanmoins, Tu me donnes Ta force et je peux ainsi la porter.
Edith Stein

Vous désirez rencontrer un prêtre, recevoir le sacrement du Pardon...
Un prêtre se tient à votre service
Tous les samedis à 11h, à l'église Ste Thérèse.

Paroisse Saint Augustin de l'Aqueduc

www.saint-augustin-montpellier.catholique.fr

42, avenue d'Assas - 34000 Montpellier

Tél : 04 67 63 05 74

E-mail : paroisse.staa@diocese34.com



Église Sainte Thérèse

42 avenue d'Assas

Tél. : 04 67 63 05 74

Église Notre Dame d'Espérance

3 rue Notre Dame d'Espérance

Tél. : 04 67 63 00 89

Église Saint Esprit

78 rue Sainte Geneviève

Tél. : 04 67 63 18 35



2019
17 février
6^{ème} Dimanche
du temps ordinaire

**Heureux vous les pauvres :
le Royaume des cieux est à vous !**

A nouveau l'évangile de ce dimanche nous propose à notre méditation le cœur du message de Jésus. Certains détracteurs de la foi chrétienne voient dans ce message des Béatitudes des propos de doux rêveurs ! L'occasion pour nous de nous réapproprier les fondements de notre foi !

Heureux ! Non pas : « Heureux les pauvres d'esprit » au sens de « simples »... ni même, comme on le trouve chez Matthieu dans sa version des béatitudes : « Heureux les pauvres de cœur ». Certains, en effet, risqueraient de comprendre : « Heureux ceux qui n'arrivent pas à aimer » ! Mais heureux ceux qui ne sont pas blasés, ceux qui savent encore s'émerveiller et se réjouir comme un enfant qui reçoit un cadeau ! Heureux ceux qui ont le cœur désencombré, ceux qui ne sont pas prisonniers de leur suffisance, car eux seuls sont en mesure de faire place à Dieu dans leur vie !

Heureux ceux qui ne se font pas une carapace de leurs vertus, ceux qui reconnaissent dans leur vie des blessures, des failles, des ouvertures par lesquelles la grâce de Dieu peut passer ! Heureux ceux qui, dans les paraboles de Jésus, se reconnaissent plus volontiers dans les ouvriers de la dernière heure que dans ceux de la première, dans le fils prodigue que dans son frère aîné.

Oui, Heureux sommes-nous si nous acceptons de prendre ce chemin qui nous fait homme debout, homme en vérité !.

Père Alain Schmitt.

Mardi 19 février

A 10h00 à Villa Maguelone : Réunion des curés de Montpellier

A 15h à Ste Thérèse : Accueil fraternel

A 15h Chez Mme KIEFFER : Rencontre du groupe réflexion et partage

A 18h à NDE : Messe

A 18h à St Esprit : Messe

Mercredi 20 février

A 15h à Ste Thérèse : Réunion du groupe solidarité

Jeudi 21 février

A 12h à St Esprit : Temps de prière pour la Paix

A 19h à Ste Thérèse : Messe à la chapelle St Augustin

A 20h15 à Ste Thérèse : Réunion de l'EAP

Ce week-end : Vente de pâtisseries

A la sortie de toutes les messes, les Scouts et les Guides de notre paroisse proposeront des pâtisseries pour financer leurs activités.

Adoration eucharistique

Tous les dimanches de 18h à 18h45 à Ste Thérèse, temps d'adoration eucharistique avant la messe de 19h. Une belle occasion de prier ensemble dans le prolongement de l'eucharistie, de chanter notre louange à Dieu.

Hiver... Chauffage... Quête annuelle !

La quête annuelle pour le chauffage de nos églises et de nos salles paroissiales se fera pendant le mois de février. Des enveloppes vous seront remises à cet effet. Si vous souhaitez un reçu fiscal, merci de l'indiquer et de faire votre don à l'ordre de la **STAM**.

Merci pour votre générosité !

DENIER DE L'ÉGLISE



Le Denier de l'Église est la première ressource de l'Église. Ce n'est pas un don comme un autre. Le Denier de l'Église permet d'assurer la vie matérielle des prêtres. Il exprime aussi l'appartenance et la fidélité à l'Église et à sa mission. Chacun donne selon ses possibilités. L'essentiel est de participer ! Merci d'avance !

La campagne annuelle du Denier vient de commencer. Comme chaque année l'Église compte sur vous. Merci d'avance !

Vous voulez encore nous aider ? Parlez aussi du Denier de l'Église autour de vous.

Donner au denier vous permet aussi de réduire vos impôts !

Merci pour votre générosité !

www.donnonsaudenier.fr

Le Denier de l'Église, la contribution annuelle des catholiques à la vie de leur Église

Le Denier de l'Église est la ressource la plus importante du diocèse. Il sert à rémunérer les prêtres en activité et à la retraite ainsi que les salariés laïcs. Votre don permet à l'Église d'accomplir sa mission : annoncer la parole de Dieu, célébrer les grands moments de la vie et servir tout homme.

L'Église propose de donner l'équivalent d'une ou deux journées de travail mais le montant de votre participation relève d'un choix personnel. **Tout don, même modeste, est précieux.**

• Comment et combien donner ?
Vous pouvez donner par chèque ou en espèces, opter pour le prélèvement automatique ou faire un don en ligne sur www.donnonsaudenier.fr

Le saviez-vous ?
Seul un catholique sur dix donne au Denier. La collecte est aujourd'hui insuffisante pour couvrir le budget des rémunérations dans notre diocèse.